

L E

# Messager Syndical

ORGANE MENSUEL

des Sections Nantaises (Hommes et Dames) du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie

Administration et Rédaction : 11, Rue du Chapeau-Rouge, Nantes

## Allons Messieurs !

L'heure est venue d'une ardente propagande en faveur de notre mouvement, si nous ne voulons pas être devancés et perdre en quelques instants les bénéfices de plusieurs années d'efforts.

Dans son discours du 13 mai, au Sénat, M. Gaudin de Vilaine faisait entendre ces paroles pleines de vérités : « Messieurs, nous sommes en révolution ou en évolution, si le mot de révolution peut effrayer les consciences bourgeoises... S'il s'agit d'évolution, c'est bien l'évolution la plus complète, la plus profonde et la plus terrible qui se soit manifestée depuis l'effondrement de l'Empire Romain ».

Dénonçant avec énergie le scandale des profiteurs de la guerre, il ajoutait : « Une main ennemie dirige secrètement les affaires de la nation, c'est la haute banque cosmopolite au service de l'Allemagne, et il réclamait un gouvernement capable de « faire restituer à la nation ce qui lui appartient de droit, en confisquant les milliards des grands barons de l'inter-nationale financière, dont les fabuleuses fortunes faites de rapine et d'usure, sont une menace grandissante pour la paix

sociale... Ne laissons pas croire à nos immortels poilus, sortis hier des tranchées tous couverts de boue et de gloire, la poitrine ornée de croix, mais les poches vides... et dont quinze cent mille camarades sont morts, qu'une fois encore en 1918 comme en 1815 au soir de Waterloo : « Le veau d'or a eu raison de l'Épopée ».

Un danger financier, de gros brasseurs d'affaires nous menace, dont la puissance tyrannique mise au service d'appétits sans scrupules, nous rendent victimes d'accaparements criminels contre l'humanité. Ces accapareurs créent, par suite de spéculations honteuses, cette autre crise non moins terrible de la vie chère, continuant d'affamer à leur profit des peuples épuisés par une guerre dont ils ont eux-mêmes probablement tout fait pour prolonger le délai.

Le Bonhomme Chrysalé a pu écrire ces jours-ci, dans les Annales : « On a vu des gens trafiquer, agioter, accaparer, s'interposer entre le producteur et le consommateur, provoquer une hausse factice et la maintenir, grâce à leur étroit accord et à de mystérieuses complaisances. Cette oligarchie de mercantis, d'intermédiaires, de truisteurs, de marchands peu scrupuleux, tient le haut du pavé, gaspille et thésauriste, ressuscite les frivolités et les corruptions du Directoire.

« Autour de ces profiteurs monte le gémissement ou le cri de détresses de leurs victimes. Beaucoup d'entre elles restent ignorées.

« Que de détresses qui, par timidité, pudeur, orgueil ou respect humain gardent le silence... Les plus profondes sont presque toujours les plus discrètes ».

Tandis que les travailleurs réclament des salaires qui leur permettent de faire face aux nécessités de la vie ; le patronat assure avoir fait tous les sacrifices nécessaires et prétend ne pouvoir élever les salaires à des taux supérieurs. D'où ces grèves, ces conflits incessants que nous voyons surgir à chaque instant. Comment se fait-il qu'à mesure que les salaires augmentent, le coût de la vie monte aussitôt dans des proportions fantastiques et pour lesquelles les taux nouveaux des salaires obtenus, encore une fois ne suffisent plus ? Il est difficile de l'expliquer logiquement.

Les maîtres-chanteurs qui ont en mains la puissance de l'or, des nez de vautours et des yeux d'oiseaux de proie, s'amusent à nous faire danser devant le buffet, le ventre creux.

Une puissance occulte et cachée entrave notre pays et cherche à réduire à l'impuissance, « l'héroïque petite France exsangue et assise sur des tombeaux ! »

Notre profession est parmi tant d'au-



TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

7 Grands Prix

## ÉCOLE PIGIER

39 Médailles d'Or

1<sup>re</sup> Ecole Pratique de Commerce fondée en France en 1850. — Maison Principale : 10, Boul. Poissonnière, PARIS

Succursales

De NANTES, Rue Crébillon, 6 et 8. — Téléphone 2.14.

De SAINT-NAZAIRE, Rue Amiral-Courbet.

Enseignement Rapide et Individuel — Commerce — Comptabilité — Sténo-Dactylo — Langues, etc.

HOMMES, JEUNES GENS  
Inscription à toutes époques  
de l'Année.

M. BRILLET  
Expert-Comptable  
Directeur-Concessionnaire

DAMES, JEUNES FILLES  
Entrées et Salles spéciales  
Professeurs Dames

Placement gratuit des Elèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Elèves

NANTES — Rue Crébillon, 20

AUX GRANDS MAGASINS DE

NANTES — Rue Crébillon, 20

TÉLÉPHONE  
10.28

# LA CHATELAINÉ

TÉLÉPHONE  
10.28

*Les plus jolies Nouveautés sont vendues très bon Marché*

tres celle qui se ressent le plus du malaise actuel. Pour y remédier, il ne faut compter que sur nous-mêmes.

Hélas ! les braves gens, dont la définition est toujours à trouver, ont sans cesse foi dans la justice de leur cause et se tiennent presque continuellement éloignés des grands mouvements d'opinion.

Notre groupement ne manque pourtant pas d'intérêts, luttant pour conserver fidèlement les vieilles traditions françaises, en même temps que l'honnêteté professionnelle.

Nous tenons à nous inspirer de ces principes dans nos relations avec le patronat et ne faire usage que de moyens légaux.

Nous nous réclamons des lois parce que nous savons ce que valent les moyens violents et les révolutions. Ce sont toujours les plus crédules qui tirent les marrons du feu, pour le compte des autres.

L'expérience acquise par l'histoire de plusieurs émeutes, a jeté sur le syndicalisme, un discrédit qu'il est difficile de faire disparaître de l'esprit de quantité d'honnêtes gens dont les seules ambitions, et les désires les plus ardents se bornent à ne pas avoir d'histoires, et à conduire leur existence toute à la douce.

Ni les protestations indignées que nous pourrions faire entendre avec force et véhémence autour de nous ; pas plus que les doléances dont nous pourrions entretenir notre entourage ne pourront apporter une amélioration à notre situation.

Je répète, l'heure est grave. Nous traversons en ce moment une période d'évolution extrêmement dangereuse, où notre profession, prise entre le danger de la haute finance, et la puissance des grandes Sociétés commerciales et industrielles, qui ne veulent plus connaître leur personnel que sous le couvert de l'anonymat, méconnaissant trop souvent sa valeur individuelle ; pécutiairement moins favorisée que quantité de corporations ouvrières, est destinée à voir sombrer dans la lutte pour la vie qui s'annonce, sa dignité, si nous ne nous décidons pas à agir promptement.

Allons, Messieurs ! Aidons-nous, si nous voulons que le Ciel nous aide !!!  
Charles Hix.

## Demande de Renseignements

Les syndiqués qui ont été mobilisés au 64<sup>e</sup> d'infanterie, et qui auraient connu le caporal Jean-Marie-Clément Guilloux, à la 4<sup>e</sup> compagnie, ou qui pourraient donner quelques renseignements à son sujet, sont priés d'en référer au bureau du Syndicat.

Ce caporal, mobilisé le 2 août 1914, a été blessé à la tête le 2 octobre 1914, à Oviliers-la-Boisselle, fait prisonnier et évacué par les Allemands le 4 du même mois à Péronne.

Là s'arrêtent nos renseignements.

Si quelqu'un de nos camarades peut compléter ces indices, il fera une bonne œuvre, car la pauvre femme de notre camarade Guilloux ne sait pas ce qu'est devenu son mari.

E. FARGIER.

## Coopération

### MAISONS ACCORDANT L'ESCOMPTE AUX SYNDIQUÉS

|  |      |
|--|------|
| Ballu, cordonnier, 2, rue du Refuge                            | 5 %  |
| Belle Jardinière, rue du Calvaire                              | 4 %  |
| Bonne Presse, librairie, place Saint-Pierre                    | 5 %  |
| Bouille, chapelier, rue de la Fosse                            | 10 % |
| Mlle Boulaire, laine et coton à tricoter, 1, rue de Feltre     | 5 %  |
| Cébille-Timannier, chauffage, place Saint-Pierre               | 5 %  |
| Decré frères   | 5 %  |
| Ganuchaud, tissus, rue de la Poissonnerie                      | 5 %  |
| Goubault, imprimeur, 4, rue d'Erlon                            | 4 %  |
| Landreau, libraire, Haute-Grande-Rue                           | 10 % |
| Morin, chapelier, 2, rue Saint-Similien                        | 5 %  |
| Nicolas, tailleur, rue de la Fosse                             | 6 %  |
| Mlle Rommé, chauffage, rue du Chapeau-Rouge                    | 5 %  |
| Ronsmans, chapelier, hommes, dames et enfants, 5, rue Voltaire | 10 % |
| Roux Félix, chemisier, passage Pommeraye                       | 6 %  |
| Sourisse, horloger, Basse-Grande-Rue                           | 6 %  |
| Verdier, bazar, 1, rue Saint-Similien                          | 5 %  |
| Mlles Vinot et Oger, mercerie, 20, Haute-Grande-Rue            | 7 %  |

La fondation de la Société Coopération, n'ayant pu aboutir, pour des raisons indépendantes de notre volonté, il nous restera, cette année, pour combattre la vie chère, la ressource d'intensifier les achats en commun. Ceux de nos camarades que la question intéresse, viendront à la réunion du vendredi 11 juillet, donner leur avis sur telles ou telles denrées qu'il serait préférable d'acheter, et aussi donner le nom du fournisseur éventuel, de façon à faciliter le travail de la Commission de coopération.

## NAISSANCES

Nous avons appris avec plaisir la naissance de Mlle Jeanne Babau, fille de notre camarade Babau, membre fondateur de la Section Nantaise.

Nos bien sincères félicitations aux heureux parents.

## AVIS

Par suite d'une offre gracieuse de la part de la Section Nantaise du Syndicat des Dames employées, les membres de la Section Nantaise du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie sont invités, avec leur famille, à aller se distraire à la kermesse, dont on trouvera le programme d'autre part, le dimanche 6 juillet. J'engage bien vivement tous nos camarades à répondre nombreux à cette offre si aimable, qui nous procurera aussi l'occasion de mieux se connaître et de s'estimer.

E. FARGIER.

## Réunion

Le vendredi 11 juillet, à 18 h. ½, réunion générale de la Section Nantaise.

Coopération : Achats en commun ; nouvelles dispositions à prendre pour les remises d'escompte consenties par différentes maisons de commerce.

Le trésorier sera à la disposition des syndiqués pour le paiement des cotisations de l'année 1919.

A ce sujet, nous rappelons aux syndiqués que la Section Nantaise faisant tous les sacrifices possibles et après entente avec le siège central, avait maintenu la cotisation annuelle au même tarif qu'avant la guerre, aussi espérons-nous que tous nos camarades ne resteront pas en arrière et rempliront leur premier devoir de syndiqués, ce qui évitera au trésorier un surcroît de travail inutile.

LE BUREAU SYNDICAL.

## Etude Syndicale

(Suite et fin)

Mais comment veut-on que l'employé isolé puisse donner son avis, sans auparavant s'être fait une idée sur ces questions. Et surtout comment veut-on qu'un employé isolé puisse faire prévaloir son avis ? Seuls ceux réunis en syndicat et alliés à des associations puissantes pourront faire triompher leurs légitimes revendications, surtout lorsque la représentation professionnelle basée sur le syndicalisme sera organisée.

Ce sont là de grandes revendications que je viens d'énumérer ; mais combien d'autres moins importantes peut-être, mais cependant non moins intéressantes pour l'employé ; combien avons-nous vu de situations améliorées, grâce aux soins du Syndicat et combien pourrions-nous faire encore, par l'adhésion des employés, qui eux-mêmes recevraient en échange les bienfaits de l'association.

Pour vos Achats

EN TISSUS ET CONFECTIONS

Adressez-vous de préférence

13, 15, 17, 19, Rue de la Poissonnerie. — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES

A LA PREMIERE MAISON  
**Georges GANUCHAUD**

TIMBRES NANTAIS OU ESCOMPTE

## II. — Amélioration économique du sort de l'employé

Le Syndicat, non content d'obtenir l'amélioration juridique et déjà par là même sociale de l'employé, vise plus haut, il tient à rendre à ses membres, la vie plus facile et plus assurée contre les risques de chaque jour, et c'est dans ce but qu'il crée des institutions d'assistance mutuelle et de prévoyance.

D'abord en première ligne : *Le Placement*. S'il est une institution d'assistance mutuelle c'est bien celle-là ; tenu au courant par ses membres, des emplois vacants, le service de placement du Syndicat en avertit ceux qui sont sans travail, ou bien encore ceux qui ont été obligés d'accepter un emploi inférieur en attendant mieux.

*La Coopération*. — Le Syndicat s'efforce d'obtenir pour les syndiqués et leur famille des remises sur les achats qu'ils font chez les différents négociants, ou bien encore par des achats en commun et en gros par conséquent à meilleur marché, ou encore par la coopérative — d'où amélioration de la vie de famille par la diminution du coût des denrées — grâce à l'association et par la coopération qui découle de ce principe d'économie domestique, que plus on est nombreux, plus le prix de la vie individuelle s'abaisse.

Le Syndicat devient ainsi une association puissante et féconde. Mais on n'arrive pas à cette puissance et à cette fécondité en un seul jour. Il faut l'œuvre du temps aidé du travail assidu de chacun des syndiqués.

\*\*\*

Lorsque l'on regarde les statuts du Syndicat des employés de commerce et de l'industrie, on y voit une condition d'admission qui a soulevé bien des objections, et qui, sans aucun doute, en souleva encore, même parmi nos meilleurs amis. Cette condition, c'est : qu'il faut « être notoirement catholique », oui, cette condition existe et c'est ce qui fait la force de notre Syndicat jusqu'à ce jour, c'est là le secret de sa puissance, de son homogénéité, et de son grand développement.

Mais nous a-t-on dit souvent : vous êtes Syndicat confessionnel ?

Pas le moins du monde ; un Syndicat confessionnel serait celui qui aurait pour but une propagande religieuse, une propagande philosophique et se servirait de ses ressources dans ce but.

Tandis que nous, nous nous occupons uniquement de nos intérêts professionnels ou économiques ;

Et alors me direz-vous cette condition d'être notoirement catholique est donc du bluff.

Non, le Syndicat recrute ses membres parmi les catholiques, tout comme d'ailleurs parmi les catholiques, tout comme d'autres Syndicats peuvent se recruter parmi des Normands ou des Gascons, si bon leur semble ; alors notre Syndicat est-il confessionnel ? Evidemment non ;

Le Syndicat des employés de commerce et de l'industrie est nettement professionnel (ce qui veut dire aussi qu'on n'y fait pas de politique, cette éternelle diviseuse.)

Cette condition comporte encore cet avantage, la loi interdit toute question religieuse dans les Syndicats, pour nous la question est toute solutionnée. Nous sommes tous d'accord sur ce principe nous n'avons donc pas à discuter sur ce sujet.

Une autre objection se présente aussi assez souvent. « C'est très bien assurément de constituer un Syndicat d'employés catholiques, mais votre Syndicat sera faible, peu nombreux seront vos adhérents, et par cela même peu étendue sera votre action. A ceux-là, les événements se sont chargés de la réponse, malgré la résistance, ou l'inertie de bon nombre d'employés catholiques, l'ancien Syndicat « des Petits Carreaux » a progressé, le nombre des adhérents est celui qui est le plus élevé des Syndicats d'employés Français, son action est forte, ses avis sont sollicités. Pour ma part je ne vois pas qu'elle aurait été l'action des employés catholiques dans un Syndicat soi-disant neutre, croyez-vous que, parfois, il ne nous serait pas dur de voir piétiner nos convictions, notre idéal, et c'est avec cet état d'esprit que vous voudriez que l'on étudie les questions professionnelles, qui sont autant morales qu'économiques.

Dans ces conditions, comme la religion est la base de la morale, ne sentez-vous pas qu'on les solutionnera avec les principes que l'on en aura reçus.

Un homme très compétent en matière syndicale écrivait il y a environ une dizaine d'années, après s'être nettement posé comme adversaire de la neutralité syndicale. « En parlant ainsi, je vais à l'encontre de mes opinions premières, j'ai cru longtemps à la possibilité d'un Syndicat uniquement professionnel, gardant une stricte neutralité au point de vue politique comme au point de vue religieux, mais la vie, maître sévère à certaines heures, juste toujours, m'a montré l'erreur commise, et il faut se laisser façonner par la vie pour rester dans la vérité sociale ».

Vous voyez donc, chers amis, que tous nous avons intérêt à conserver précieusement cette condition, et à persévérer dans cette ordre d'idée à propager chacun autour de nous, suivant nos aptitudes, notre idéal syndical.

Employés catholiques, unissons-nous comme catholiques et parce que catholiques, guidés par ce principe base de toute action sociale et féconde.

« Une grande idée morale, source d'abnégation et base indispensable de l'union professionnelle ; la foi chrétienne est seule capable d'engendrer cet idéal, puis d'imposer au cœur les vrais motifs d'ordre et de discipline ».

E. FARGIER.

## Méthode Confirmée

*En opérant quelques recherches dans mes archives, je découvre cet article paru dans l'Employé daté du 5 janvier 1909, et qui, me semble-t-il, est bien encore d'actualité, aussi je m'empresse de le faire transcrire sans changement pour vous tous, amis syndiqués, qui n'avez pas le bonheur d'être des nôtres à cette époque :*

Depuis ses origines, le Syndicat des Employés n'a jamais abandonné la méthode que lui avaient tracée des fondateurs aussi modestes que dévoués. Cette fidélité, encouragée par l'expérience, fut assurément la principale cause du succès ; et maintenant que les résultats acquièrent une éloquence réelle, nous sommes heureux de voir que nos doctrines recueillent des adhésions précieuses, venues de sources loyales et autorisées.

Nous avons dit que certaines écoles sociales basées sur des tendances morales profondément divergentes, ne pouvaient aboutir à une fusion ni à un pacte. Nous avons répété que le monde du travail, en s'organisant, devait tendre à l'unité, mais sans rêver l'uniformité ; que les convictions ne pouvant se concilier ni se sacrifier, lorsqu'elles sont sincères, il existera autant de catégories syndicales que de mentalités ouvrières bien tranchées. Nous avons affirmé qu'entre ces groupements, l'estime, la sympathie, l'entente arriveraient à s'établir, mais sans exiger de concessions qui paraissent impossibles, puisque de part et d'autre l'on croit posséder la vérité.

C'est donc avec joie que nous avons trouvé dans la *Jeune Bretagne* d'octobre 1908, sous la signature de M. René Fauger-Dupesseau, une étude dont voici quelques extraits :

« En cette période où nous vivons, période dans laquelle le mouvement des Catholiques vers l'organisation professionnelle tend à s'accroître, il est bon de se rendre bien compte de ce qui convient de faire pour arriver à un résultat pratique. Jusqu'à ce moment l'action professionnelle des catholiques ne s'est manifestée que par des initiatives individuelles très dispersées ; il y a eu beaucoup de tâtonnements, des essais parfois infructueux, parfois couronnés de brillants succès, mais le mouvement d'ensemble n'existe pas encore, chacun s'est contenté d'agir à sa guise, de la façon qui lui semblait la plus propre à produire d'heureux résultats. Cette méthode a certains avantages, elle stimule les initiatives personnelles ; elle permet, par la comparaison des moyens employés et des résultats acquis, de juger quels sont ceux qui semblent devoir être définitivement adoptés. Mais on ne peut rester toujours dans cette période de tâtonnements ; il semble qu'à l'heure actuelle on puisse déjà dégager des expériences tentées les causes de succès ou d'échecs pour choisir la voie qu'il conviendra de suivre à l'avenir.

Visitez à Nantes, les GRANDS MAGASINS

# DECRÉ FRÈRES

Les Plus Vastes Galeries de l'Ouest

« Or, depuis l'encyclique *Rerum Novarum*, qui donna une nouvelle impulsion à l'activité sociale des catholiques, trois tendances se manifestent entre eux; les uns sont partisans de syndicats confessionnels, d'autres veulent entrer dans les syndicats neutres ou même dans les syndicats dits « rouges »; d'autres enfin préconisent l'organisation de syndicats exclusivement professionnels, mais formés entre catholiques.

« Le trait caractéristique des syndicats confessionnels est d'être dirigés par des prêtres et de se proposer surtout l'amélioration morale de leurs adhérents, but excellent, évidemment, mais qui ne répond pas au but naturel des Syndicats qui est surtout économique. La plupart de ces Syndicats seraient plus justement nommés : Associations ouvrières catholiques. Il faut remarquer, d'ailleurs, qu'en général ces groupements comprennent des hommes ayant des professions très diverses; ce n'est donc pas le lien professionnel qui les unit.

« En opposition complète avec cette tendance se placent d'autres catholiques, qui eux, avec beaucoup de générosité, mais non moins d'imprudence, estiment que, les Syndicats ayant pour but la défense des intérêts matériels de leurs membres, les catholiques doivent pouvoir entrer dans les syndicats purement professionnels sans risquer de s'y trouver en conflit avec des hommes qui ne partagent pas leur convictions religieuses. Il y en a même d'autres que leur ardeur entraîne plus loin : les catholiques doivent entrer même dans les Syndicats rouges pour y faire observer la neutralité et obtenir le respect de leurs convictions. Excellentes intentions, certainement,

mais produisent-elles de bons résultats? D'abord les Syndicats vraiment neutres sont excessivement rares; même dans les problèmes économiques et sociaux donc s'occupent les Syndicats, il peut surgir à tout instant des questions qui touchent plus ou moins à la morale et alors, c'est la morale qui est en jeu, et par conséquent les principes moraux et religieux qui la dirigent. Peut-on supposer que, dans des cas semblables, il peut s'opérer chez les syndiqués un dédoublement de la personnalité? Ce serait parfaitement impossible puisque ces questions sont à la fois économiques et morales; ainsi, quelle serait l'attitude d'un syndiqué catholique en cas de grève injuste? Affilié à un Syndicat, il est obligé de suivre le mouvement, la solidarité l'y oblige, et d'ailleurs, si la grève, quoique injuste, réussit, il profitera des avantages de la victoire. Peut-il en ces circonstances faire taire sa conscience?

« Union de toutes les forces ouvrières sur le terrain économique et professionnel par la neutralité! rêve bien chimérique à l'heure actuelle, illusion dangereuse dont les catholiques seraient les premiers à souffrir. De l'aveu même de nos adversaires, cette neutralité n'est qu'un trompe-l'œil, un miroir dont les reflets brillants fascinent les naïfs et les inexpérimentés. C'est un rédacteur de *l'Humanité* qui l'avouait naguère en ces termes : « Grâce à la bonne précaution, écrivit-il à un ami, d'établir un syndicalisme qui te semble amorphe, nous pouvons recevoir dans nos Syndicats de nombreux travailleurs de tous les horizons politiques ou religieux qui n'y viendraient pas si le syndicalisme n'avait pas tout au moins cette apparence incolore. Une

fois avec nous, aux prises avec les difficultés constantes de la vie, étudiant ensemble chaque jour toutes les misères du salariat, les turpides du patronat et les moyens dont la bourgeoisie dispose en régime capitaliste contre les travailleurs, les militants placés au point d'arrivée du syndicalisme feront, avec un peu de tact et de doigté, évoluer tous ceux qui ne sont encore qu'au point de départ, jusqu'à faire des révolutionnaires socialistes ou anarchistes avec les syndiqués les plus incolores et les plus amorphes ». Voilà donc le plan des meneurs socialistes : se servir du Syndicat neutre pour entraîner inconsciemment vers le socialisme les syndiqués timides ou naïfs.

« Un Syndicat peut très bien être formé entre des catholiques, ne comprendre que des catholiques et cependant ne pas être confessionnel. Si un Syndicat a pour but avant tout d'assurer plus de sécurité dans l'emploi, plus d'aisance dans la famille, plus d'élévation dans la position sociale entre individus d'une même profession, il est indubitablement professionnel quoique, pratiquement, par l'exercice des facultés morales qu'il exige, il tende aussi à l'amélioration morale de ses adhérents. On croit pouvoir condamner le Syndicat catholique en imputant à ses adhérents cette opinion « qu'il est plus facile de travailler ensemble aux réformes sociales lorsqu'on est déjà d'accord sur la question religieuse » (ce qui est vrai, d'ailleurs) et l'on feint de comprendre qu'un Syndicat catholique groupe des ouvriers ou employés de tendances sociales très diverses, sinon opposées, et que leur foi est le seul lien qui les unit.

(A suivre.)

X...

## SYNDICAT DES DAMES EMPLOYÉES DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

5, rue de l'Abbaye — PARIS

## SECTION NANTAISE

## LA KERMESSE

Nous voici à la veille de notre kermesse. Chaque syndiquée se fera un plaisir d'y venir, car c'est la fête de toutes, puisque toutes nous avons contribué à son organisation.

Nous remercions vivement les personnes qui se sont empressées de répondre à notre appel, en nous envoyant de jolies ouvrages. Nous en avons, en ce moment, une belle collection, il y en a de tous genres, de toutes formes et pour toutes les bourses.

Les utiles et élégants tabliers, les soyeux abat-jours, les pochettes brodées, la confortable bonneterie, les gracieuses et séduisantes poupées pour nos petits, leurs élégants chapeaux sortis de la maison *Briest* (on est chic chez nous, même pour les poupées), la layette de nos bébés dont une main habile de la maison la plus en renom à Nantes a bien voulu diriger le travail, les objets d'art, coussins et pelotes que des artistes ont confectionnés, les livres, qui feront la joie des intellectuelles, les fleurs qui apporteront à la fête leurs notes gaies et printanières, sont autant de séductions devant lesquelles les rigides porte-monnaie ne pourront

rester indifférents et s'ouvriront tout grand pour le bonheur de leur propriétaire et... celui des syndiquées qui attendent l'ouverture de la maison de campagne pour prendre quelque repos.

Les fins gourmets trouveront au buffet de quoi satisfaire leur petit péché mignon.

La pêche à la ligne réservera de charmantes surprises.

Le théâtre concert nous fera passer des moments captivants avec la verve spirituelle et tant applaudie de notre comique nantais M. Picherit et le concours si apprécié de M. Touvron.

Comme nous avons des objets d'un haut prix qui ne sont pas accessibles à toutes les bourses et qui excitent pourtant beaucoup notre convoitise, nous les mettons en loterie. Nous allons avoir ainsi une magnifique tombola dont les billets sont au prix minime de 0 fr. 25. Une superbe chemise de nuit d'une grande valeur garnie de fines broderies et que nous devons à la générosité de Nazareth, fera l'objet d'un tirage spécial dont les billets sont vendus 0 fr. 50.

Enfin, tout contribuera à rendre la soirée agréable et nous pouvons bien nous promettre de passer une joyeuse après-midi en songeant à toutes les distractions réunies là.

LE BUREAU SYNDICAL.

Au moment de faire mettre sous presse, nous pensons que nous avons annoncé à peu près tout ce que l'on verrait à notre kermesse, mais nous nous apercevons que nous avons omis de dire où toutes ces belles choses se passeraient. Eh bien, nos chères amies, grâce à la bienveillance d'un de nos grands industriels nantais, notre kermesse aura lieu dans la propriété appelée « Les Alouettes », au Bois-Hardy, à ¼ d'heure environ de la station des tramways (place Jean-Macé.)

Une recommandation spéciale s'impose, eu égard de la gracieuseté avec laquelle notre demande a été accueillie, le parc mis à notre disposition contient une partie consacrée à un jardin potager, nous saurons, toutes, respecter et même si besoin en était, faire respecter la propriété de nos généreux hôtes, et nous saurons démontrer par notre conduite que nous étions dignes de la confiance qui nous a été accordée.

Donc, rendez-vous à toutes avec nos familles au dimanche, après déjeuner, au parc des Alouettes, et là, donnons à notre esprit le délassement du travail, et à nos cœurs la joie et la gaieté d'être en famille.

LE BUREAU SYNDICAL.

Le Gérant : E. FARGIER.

NANTES. — Imprimerie PIGREE et C<sup>ie</sup>, 57, rue Saint-Clément.